

**POUR UNE RÉGION GUADELOUPE
DURABLE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE**



UN BUDGET VERTUEUX AU SERVICE DES GUADELOUPÉENS

**Vote du Budget
primitif 2017**

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

JEUDI 13 AVRIL 2017 ■ HÔTEL DE RÉGION À BASSE-TERRE

ÉDITO

À l'occasion de l'Assemblée plénière du 13 mars dernier, consacrée aux Orientations Budgétaires, et fort de l'analyse apportée par le Cabinet Michel Kloppfer, nous avons pu constater, au terme de l'exécution budgétaire de l'exercice 2016, une nette amélioration des finances régionales par la progression du taux d'épargne brute qui passe à 23,5 % contre 19,5 % en 2015.

C'est cette volonté affichée de retour à une trajectoire financière vertueuse qui a commandé la construction du budget 2017.

La nécessaire rationalisation des opérations budgétaires de l'exercice 2016 a permis de dégager des marges de manœuvre, qui permettront entre autres :

- d'augmenter significativement l'effort d'investissement sans recourir à l'emprunt ; en effet le montant total de l'investissement passe de 178 millions d'euros en 2016 à 202 millions d'euros en 2017.
- de limiter les dépenses de fonctionnement à 306 millions d'euros contre 302 millions en 2016. On observe une évolution de la masse salariale de 7 % sur l'exercice 2016 dû à plusieurs phénomènes conjugués : Il s'agit notamment du recrutement de personnels qualifiés pour la mise en œuvre du transfert de compétences dans le cadre de la gestion des fonds européens, du transfert du personnel du CREPS et des recrutements effectués pour les lycées.

La construction budgétaire pour 2017 permet

à la Collectivité régionale d'accentuer ses interventions sur ses compétences clés, à savoir :

- l'action économique qui se traduira par une intensification de l'ingénierie financière au profit des entreprises,
- l'environnement dont l'appel à projet pour la création de nouvelles déchèteries sera lancé cette année,
- l'aménagement du territoire,
- le renforcement d'une offre touristique structurée qui profite à tous,
- la formation professionnelle, pour augmenter les qualifications, passe par une nécessaire rationalisation des satellites régionaux intervenant dans ce domaine, notamment Guadeloupe Formation et l'École régionale de la 2e chance.

L'année 2017 est également marquée par le transfert d'une nouvelle compétence attribuée au Conseil régional : le transport interurbain et scolaire, pour lequel il sera proposé une nouvelle gouvernance, étant donné la problématique de ce service public sur notre territoire.

Ce projet de budget de l'exercice 2017 est le fruit d'un arbitrage objectif, au plus près des attentes de nos compatriotes, afin que la solidarité et l'équité retrouvent leur place dans notre société et soient les valeurs qui guident notre action pour l'attractivité de notre territoire et l'épanouissement des femmes et des hommes de la Guadeloupe.

**Ary Chalus,
Président de la Région Guadeloupe**

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET DE LA RÉGION

Qu'est-ce que la procédure budgétaire ?

La procédure budgétaire débute par le Débat d'Orientation Budgétaire. Ensuite, le budget primitif est voté après avis du CESR et du CCEE. Des modifications peuvent être ensuite apportées par le biais de décisions budgétaires modificatives ou d'un budget supplémentaire. En fin d'exercice, l'arrêté des comptes est constaté lors de l'adoption du compte administratif par l'assemblée délibérante. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi par le comptable public.

Détails du Budget primitif 2017 de la Région Guadeloupe

202 474 814,13 €

BUDGET INVESTISSEMENT

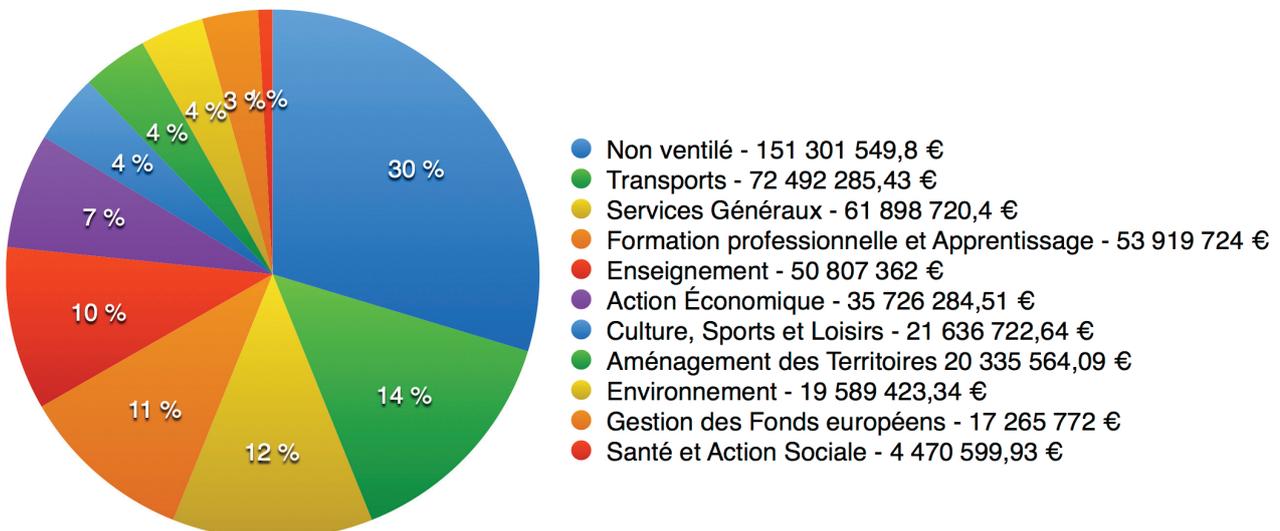
306 969 194,17€

BUDGET FONCTIONNEMENT

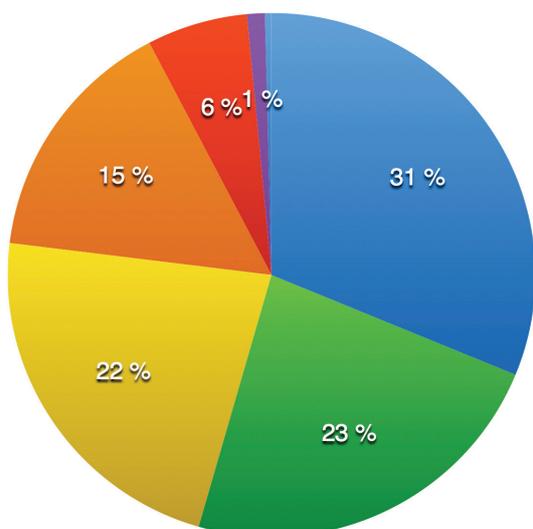
509 444 008, 30 €

BUDGET GLOBAL

BUDGET PRIMITIF 2017 - LES DÉPENSES



BUDGET PRIMITIF 2017 - LES RECETTES



● Impôts et Taxes	- 159 033 652,67 €
● Dotations et Participations	- 118 371 010,4 €
● Autres Recettes d'investissement	- 114 609 039,7 €
● Transferts entre les sections	- 78 375 012,19 €
● Impôts Locaux	- 31 453 994 €
● Produits Exceptionnels	- 5 525 972 €
● Autres Produits de Gestion Courante	- 2 050 000 €
● Produits Financiers	- 25 327,31 €

Les évolutions du budget 2017



■ La capacité de désendettement de notre collectivité est passée de 6,3 ans en 2015, à 4,7 ans en 2016, soit un niveau beaucoup plus conforme avec les principes de bonne gestion.

■ L'épargne brute de la collectivité est passée de 19,6 % en 2015, à 23,3 % en 2016, soit une situation bien plus acceptable pour nos futurs investissements.

■ La dette régionale a été réduite de 16 M€.

■ Le volume d'autorisation de programmes est passé de 502 M€ en 2015 à 445 M€ en 2016, soit un effort de 57 M€. Ce travail doit être poursuivi afin de dégager de nouvelles marges de manœuvre budgétaires, et dès lors, asseoir en profondeur la politique pour laquelle nous nous sommes engagés et avons été élus.

■ Objectif pour 2017 : que le taux d'exécution du budget régional soit de l'ordre de 85 %.

LES 11 GRANDS AXES DU BUDGET RÉGIONAL

1 ■ Développer notre ingénierie financière au service de la croissance économique



Soutenir notre économie et être au plus près des entreprises, sur le terrain

■ Signature d'une convention avec la Caisse Générale de Sécurité sociale et le Régime Social des Indépendants.

Sensibilisé aux difficultés que rencontrent de nombreuses entreprises et les travailleurs indépendants dans la gestion de leurs obligations sociales, la Région Guadeloupe mettra en place un partenariat avec la Caisse Générale de Sécurité sociale et le Régime Social des Indépendants Antilles-Guyane. Ce nouveau dispositif régional a pour objectif de simplifier les relations des entreprises avec ces deux structures. À ce titre, une quinzaine de conseillers sera déployée sur le terrain. Ces derniers interviendront dans toutes les communes de l'archipel, auprès des entreprises, pour les assister dans la gestion de leurs obligations sociales. La Caisse Générale de Sécurité sociale et le RSI dispenseront une formation à ces conseillers et assureront leur encadrement.

■ Création du prêt croissance TPE

Pour les TPE (Très Petites Entreprises) et les PMI (Petites et Moyennes Industries), la collectivité lancera le « Prêt croissance TPE » doté de 1,5 M€, qui permettra l'octroi d'un prêt d'un montant inférieur à 50 000 €. Ce prêt pourra intervenir en complément d'une aide régionale ou d'un prêt d'honneur. Il ne sera pas assorti de l'obligation d'obtention préalable d'un prêt bancaire. À travers ce dispositif, la Région a pour ambition de permettre aux très petites entreprises de développer leurs activités, d'investir et de créer des emplois.

Accompagner les projets innovants pour redynamiser notre économie

■ Fonds de Capital-Risque en faveur des entreprises innovantes

Associée aux pépinières d'entreprises ou aux incubateurs, la Collectivité régionale entend valoriser les nouveaux modes de financements participatifs et accompagner les projets innovants notamment à travers le FCR (Fonds de Capital-Risque). Aussi, il a été nécessaire de redéfinir et de clarifier le rôle de chacun de nos instruments financiers, et refonder les dispositifs d'accompagnement, en faveur de toutes les entreprises.

■ Mise en place du Fonds de Garantie Régional

En complément de ces dispositifs d'accompagnement, la Région lancera également le Fonds de Garantie Régional qui sera géré par la BPI (Banque Publique d'Investissement). Cofinancé par le FEDER, ce fonds doté de 5 M€ permettra de garantir jusqu'à 75 % des prêts aux entreprises, sur la base de critères d'éligibilité qui seront arrêtés par la Collectivité régionale.

Ce fonds ciblera principalement les entreprises en phase de création car ce sont celles qui ont le plus de difficultés à accéder aux prêts bancaires.

Par ailleurs, un dispositif spécifique sera créé pour les secteurs de l'agriculture et de la pêche qui ne pourront élarger directement à ce fonds.

■ Réforme du dispositif d'Aide Régionale de Solidarité en matière d'Amélioration de l'Habitat (ARSAH)

La situation sociale difficile et l'évolution démographique imposent que la Région Guadeloupe mène une politique forte de soutien et d'accompagnement de l'ensemble des acteurs économiques mais également des publics vulnérables. C'est ainsi que nous avons décidé de soutenir fortement des actions d'amélioration des conditions de vie des foyers modestes, en réformant notre dispositif d'Aide Régionale de Solidarité en matière d'Amélioration de l'Habitat (ARSAH) et en y injectant 10 M€.

Avec cette mesure nous ciblons la résorption de l'habitat insalubre d'une part mais c'est aussi une mesure de relance de l'économie au profit des petites entreprises du BTP. En effet, l'ARSAH sera repositionnée de manière à ce que le financement des travaux bénéficie bien plus directement qu'aujourd'hui, aux artisans et petites entreprises, tout en veillant à ce que cet effort impacte réellement l'ensemble de l'archipel.

Car, au-delà de l'indiscutable priorité que doit constituer la réponse à la demande d'accompagnement des foyers les plus fragiles, les mesures d'accompagnement des TPE sont indispensables pour notre économie.

Chiffre clé

10 M€

POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2. Rationaliser l'action publique pour une Collectivité stratégique, agile et réactive



Rencontres dans les communes : la «Région à domicile».

Une administration régionale qui s'adapte aux attentes des Guadeloupéens

Notre administration doit s'adapter aux besoins des citoyens et aux enjeux du développement économique. La performance est une obligation pour un développement durable et équilibré de notre archipel.

La Région Guadeloupe compte 1180 agents. Ces agents constituent notre principal atout, le « moteur » sans lequel les politiques publiques régionales ne peuvent être conçues ni mises en œuvre.

Partant de notre ambition et de la réforme territoriale (loi NOTRé), notre Collectivité régionale a franchi une étape importante dans la construction de la nouvelle organisation de l'administration avec la mise en place d'un nouveau schéma organisationnel.

Nos 7 priorités pour une administration accessible et efficiente :

1. Placer l'expertise au cœur du fonctionnement de l'administration et renforcer notre ingénierie et nos compétences,
2. Traduire de façon opérationnelle l'ensemble des politiques publiques pour garantir une meilleure lisibilité de l'organisation administrative et une meilleure qualité de la relation avec les usagers et les partenaires,
3. Rationaliser nos dépenses pour dégager notre capacité à faire,
4. Simplifier les processus administratifs pour plus de réactivité et une meilleure qualité du service public,
5. Mesurer la juste proximité de la décision pour améliorer l'efficacité territoriale,
6. S'adapter pour soutenir et répondre davantage aux attentes des citoyens,
7. Remettre l'humain au cœur de nos actions.

Un service public de proximité et de qualité

En 2017, la Collectivité régionale s'engage pour un service public de proximité et de qualité en couvrant l'ensemble du territoire. Ce sera notamment le cas :

- Au Moule, avec l'ouverture d'une antenne régionale qui desservira le Nord Grande-Terre. L'ouverture de cet espace est prévue au cours du second trimestre 2017.
- Aux Abymes, à l'Espace régional du Raizet, où des travaux de réhabilitation sont en cours pour une offre de service élargie à l'ensemble des compétences régionales.
- À Marie-Galante, avec une redynamisation de l'antenne qui passe par une réhabilitation des locaux et l'affectation d'un cadre A.

Une réflexion est en cours pour assurer une présence des services régionaux dans le Nord Basse-Terre.

Parallèlement à cette volonté de proximité et de qualité du service public, la Région poursuivra le dialogue de performance avec les principaux établissements publics et structures juridiquement rattachés à la Collectivité, tels que le Comité de Tourisme des îles de Guadeloupe (CTIG), Routes de Guadeloupe, l'Ecole Régionale de la deuxième chance (ER2C), le Mémorial ACTe et Guadeloupe Formation, pour plus d'efficacité des politiques régionales. À travers cette démarche, l'Exécutif régional a pour ambition de mieux évaluer le coût de mise en œuvre et l'efficacité des politiques régionales.

3 ■ Agir pour l'emploi c'est garantir à tous un accès de qualité à l'enseignement et la formation.



ER2C du Moule.

Un système de formation pragmatique et individualisé

Dans ce cadre, nous poursuivrons le chantier de restructuration de notre dispositif de formation. Il s'agit notamment de l'École Régionale de la deuxième chance, de Guadeloupe Formation et de la Cité des Métiers. La Région a pour ambition de développer un système de formation pragmatique et individualisé qui s'appuie davantage sur les formations en alternance.

Tous les Guadeloupéens, en particulier les jeunes, doivent pouvoir se former tout au long de la vie.

Nous avons pu apprécier le potentiel de nos centres de formations à travers le bilan très

positif de la déclinaison, en Guadeloupe, du plan 500 000 formations.

Notre politique régionale de formation répond à une exigence fondamentale : il ne peut y avoir de politique de formation professionnelle sans une réelle articulation avec notre politique économique et adaptée aux réalités et au potentiel du territoire. Nous pensons aussi que notre système de formation doit être désormais plus flexible et que nous avons le devoir d'apporter une réponse individualisée à chacun des Guadeloupéens, et cela tout au long de leur vie professionnelle.

La Région Guadeloupe s'est engagée, au côté de l'ensemble des acteurs impliqués, à relever quatre défis :

- 1 - Relever le taux d'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi, en doublant le nombre d'actions de formation,
- 2 - Soutenir prioritairement l'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi, peu ou pas qualifiées et de longue durée,
- 3 - Saisir toutes les opportunités pour transformer et renouveler l'offre de formation afin de l'adapter aux métiers de demain, liés au numérique ou encore à la transition écologique,
- 4 - Développer la lisibilité de l'offre de formation et porter une exigence de qualité renforcée dans les formations dispensées.

■ Des équipements modernes et adaptés pour des conditions de formation optimales

La volonté de la Région se concrétise au travers de sa politique d'investissements pour doter la Guadeloupe d'équipements modernes. En effet, tous les Guadeloupéens, doivent pouvoir se former et ce, tout au long de la vie. En particulier, la jeunesse qui, bien formée, sera le vecteur du nouveau modèle économique.

■ Une antenne nord Grande-Terre de l'École régionale de la deuxième chance

La Région Guadeloupe finalisera une antenne nord Grande-Terre de l'ER2C au centre de l'écluse au Moule. Les travaux d'équipement de la cuisine et de l'intérieur du bâtiment restauration seront terminés au 1er trimestre 2017. Le montant des travaux s'élève à 7,8 M€.

■ Restructuration du CRFP de Petit Bourg

Les travaux relatifs au self et à l'administration sont en cours de réalisation et seront terminés au 3e trimestre de l'année 2017. Pour ce qui est de la partie ateliers et hôtelière, les travaux devraient démarrer au dernier trimestre 2017 pour une durée de 18 mois. Les montants inscrits en 2017 s'élèvent à 3,25 M€.

■ Restructuration de la cité scolaire de Baimbridge

La Région Guadeloupe a entrepris la restructuration de la cité scolaire de Baimbridge. Le coût prévisionnel des études et des travaux est de 180 M€ dont 20 M€ de participation de l'Etat au titre des Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), 20 M€ au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et 4 M€ pour le LGT et 1,875 M€ pour le LPO dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, au titre des internats d'excellence. Des subventions supplémentaires pourraient être allouées par l'ADEME, EDF et le FEDER sur les postes énergies.

■ Restructuration du LGT

Les travaux de désamiantage et de démolition des bâtiments sportifs sont terminés. L'arrêté de permis de construire a été signé le 27 décembre 2016 et les travaux ont démarré par la réalisation des fondations des bâtiments d'hébergement, d'enseignement et de l'administration. Les montants s'élèvent à 6,5 M€.

8,88 M€ pour le fonctionnement des Lycées de Guadeloupe

La Région, dans le cadre de ses compétences légales, attribue chaque année aux 22 lycées de l'académie de Guadeloupe, au lycée agricole et au lycée de la cité scolaire d'excellence sportive du CREPS, une dotation de fonctionnement.

Dotation de fonctionnement :

5 922 403 €, (dont 34 755 € pour le collège d'excellence sportive du CREPS)

Subventions spécifiques de fonctionnement :

1 533 483 €, dont 846 943 € pour la vétusté et 253 500 € pour l'enseignement sportif.

Comme pour les lycées publics, la collectivité verse des forfaits d'externat aux 9 lycées privés habilités : 1 426 699 € (824 304€ de part matériel et 602 395 € de part personnel).

4. Améliorer les conditions de déplacement des Guadeloupéens



En l'absence d'un réseau de transport public performant, l'automobile demeure le moyen de déplacement privilégié des Guadeloupéens.

La Région Guadeloupe gère un réseau de routes nationales de plus de 400 km, dont le rôle est prépondérant dans le cadre des déplacements domicile-travail, du transport scolaire et du transport de marchandises. La Région intervient d'une part pour fluidifier le trafic en supprimant les principaux points bloquants et en aménageant de nouvelles voies de circulation, d'autre part pour renforcer la sécurité en entretenant le réseau, et en réalisant des accotements piétons. En 2017, la Région a inscrit 41,5 M€ pour les interventions sur son réseau routier.

Dans la continuité des opérations réalisées en 2016 (voie d'accès de Lauricisque, bretelle de Chauvel...), la Région est déterminée à agir rapidement pour supprimer notamment le blocage des accès de la zone industrielle de Jarry : aménagement de la bretelle de la Jaille et du carrefour de Jabrun.

Afin de fluidifier le trafic, la Région interviendra aussi sur les principales voies de circulation : travaux de la 2x3 voies de la Jaille, passage en double voie du segment Beausoleil-Wonche au Lamentin et extension jusqu'au pont du Lamentin, Passage sous gabarit (PSGR) du rond-point de Perrin et accès

routiers au futur CHU à Dothémare, poursuite des études opérationnelles pour la déviation de la Boucan, de la voie pendulaire de Gosier et de la déviation de Sainte-Marie.

Elle exécutera aussi des travaux visant à renforcer la sécurité sur les routes et leurs abords : rond-point de Borel et giratoire de Pichon-Pelletan au Lamentin, travaux d'accotement et réalisation de cheminement piéton à Morne à l'Eau entre le pont du débarcadère et le lycée Gerty Archimède, inauguration du nouveau pont de la rivière Noire sécurisant ainsi la liaison entre la Basse-terre et la côte Sous-le-Vent, reconstruction du pont Dongo de Saint-Sauveur à Capesterre Belle-Eau et de l'ouvrage hydraulique sur la ravine Clémence à Deshaies.

Enfin la route est aussi le moyen privilégié de découverte du territoire, des paysages en particulier pour les touristes. Elle doit aussi être une vitrine de la créativité des artistes guadeloupéens et pour la valorisation du patrimoine. À cet effet la région activera le dispositif du 1 % culture pour l'aménagement des délaissés et des giratoires.

Chiffre clé

41,5 M€
POUR FLUIDIFIER ET SÉCURISER LE RÉSEAU ROUTIER

5. Garantir une couverture de l'ensemble du territoire en fibre optique d'ici 2022

Chiffre clé

17 M€

**INVESTISSEMENT EN FAVEUR
DE LA FIBRE OPTIQUE**

La Région Guadeloupe a repensé l'intervention régionale afin de concentrer l'effort public sur les zones les moins attractives. Notre collectivité est en effet particulièrement sensible à l'équilibre du territoire car chaque Guadeloupéen doit pouvoir bénéficier du même accès à cet outil de développement : nous donnons ainsi tout son sens à l'initiative publique !

En termes de réalisation, une première tranche de travaux a été livrée pour la montée en débit de plus de 5700 lignes téléphoniques, réparties sur 10 communes de zones rurales.

Notre programme d'investissements en cours comprend le déploiement d'un câble sous-marin pour le raccordement des îles du sud. C'est un chantier prioritaire dont la procédure d'appel d'offres sera bientôt lancée.

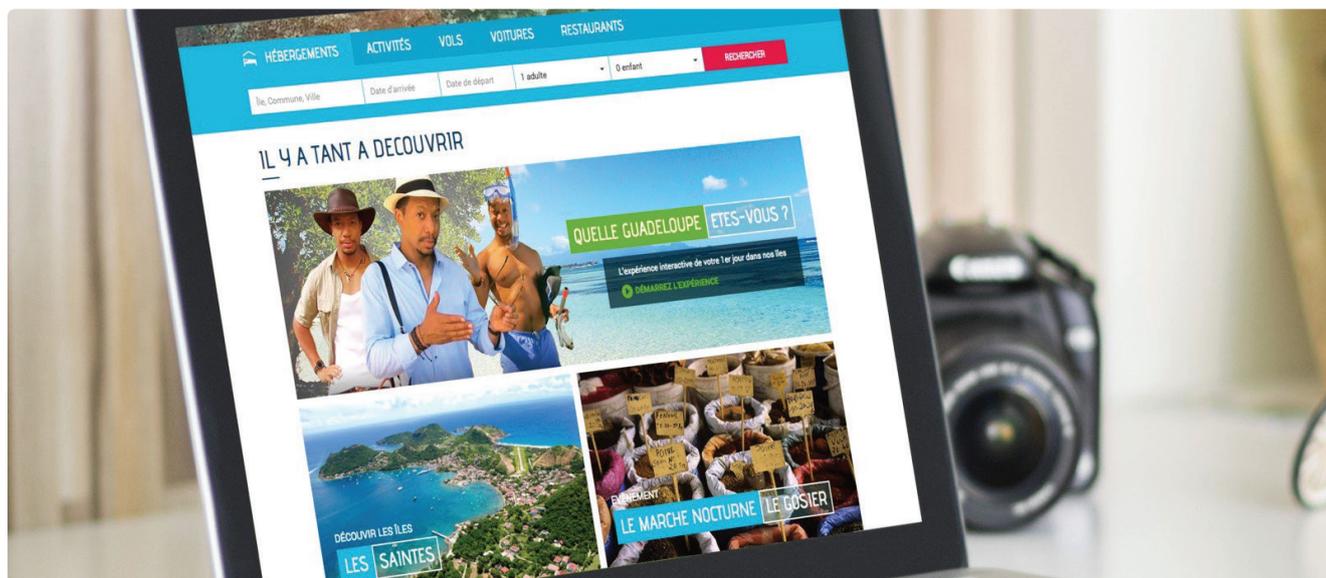
La Région Guadeloupe poursuit ses efforts en faveur du désenclavement numérique en élargissant le périmètre de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de sa zone d'intervention : 88 000 foyers répartis sur 28 communes. En complément des initiatives des opérateurs privés, ce réseau public garantira une couverture de 100 % du territoire en fibre optique d'ici 2022.

Mais nous sommes aussi convaincus qu'il faut, en parallèle, favoriser l'émergence des usages numériques, car ils peuvent contribuer efficacement à l'édification d'une société plus durable, plus solidaire :

Le schéma de développement des usages numériques développe une stratégie bâtie autour des enjeux de santé publique, de la modernisation de l'administration publique et de l'économie, et de la protection du territoire.

Il a donc vocation à accompagner le développement des services numériques et rendre opérationnelle la transformation numérique de la Guadeloupe.

6. Aménager le territoire pour développer l'offre touristique



«Écosystème digital» de la destination Guadeloupe.

2020 : objectif un million de touristes en Guadeloupe

À travers le vaste chantier du développement touristique, la Région poursuit 5 objectifs :

- 1 - Atteindre pour la fin 2020 le chiffre d'un million de touristes pour une recette totale d'un milliard d'euros.
- 2 - Permettre que ces recettes profitent à l'ensemble de l'économie guadeloupéenne, (agriculture, commerces, services, art etc.) en instaurant des outils suivis et des mesures précises.
- 3 - Créer 1000 emplois supplémentaires chaque année, grâce au développement touristique et ses effets d'entraînement.
- 4 - Faire de notre archipel un exemple de réussite touristique et économique, une marque de référence internationale et un pôle d'excellence touristique.
- 5 - Permettre à notre territoire de vivre avec son temps et d'être une terre d'innovation.

L'aménagement de notre territoire et le développement économique ne peuvent être dissociés de la politique touristique que nous souhaitons mener pour l'attractivité de notre territoire.

Nos atouts naturels, culturels et humains constituent notre principale matière première.

Les pays voisins proches de la Caraïbe, petites ou grandes îles, se sont organisés pour développer, de façon coordonnée et cohérente, leurs activités touristiques. Ils en tirent aujourd'hui des bénéfices économiques considérables.

En 2016, le secteur du tourisme a bénéficié

de près de 13 M€ de fonds publics (FEDER et Région) ; la Guadeloupe a accueilli 580 000 touristes de séjour ce qui représente plus de 600 millions de recettes, soit 6 % de notre Produit Intérieur Brut (PIB).

Fin 2020, notre ambition est d'atteindre le million de touristes et de franchir la barre du milliard d'euros de recettes. L'objectif est certes audacieux mais l'important est ailleurs. L'essentiel est que le produit de l'activité touristique puisse irriguer toute l'économie et toute la société.

Afin que les retombées économiques du tourisme profitent au plus grand nombre,

chaque Guadeloupéen doit être un ambassadeur. Grâce à « l'écosystème digital » mis en place par le CTIG, nous aurons la possibilité d'aider les professionnels du tourisme à mieux commercialiser leurs produits par une distribution directe. Dans le même temps, il s'agira de les accompagner à améliorer le niveau et la qualité de leurs offres.

Cette nouvelle approche nous permettra notamment de placer les Guadeloupéens comme premiers bénéficiaires des investissements régionaux. L'enjeu est de contribuer de manière efficace au rayonnement de la destination Guadeloupe

Soutenir l'investissement dans des équipements de santé d'excellence au service des Guadeloupéens et du développement touristique

Hormis la richesse culturelle et la beauté des paysages, nous pouvons en effet constater que le choix d'une destination répond de nos jours à deux critères essentiels :

- Le niveau de sécurité dans le territoire concerné
- Le niveau de prise en charge sanitaire

Bien que n'étant pas une de ses compétences propres, la Région Guadeloupe entend renforcer ses actions de prévention et accompagner les projets d'équipement en faveur de la santé des Guadeloupéens.

Nous regorgeons d'atouts naturels, mais pour attirer durablement cette nouvelle gamme de touristes, il faut équiper notre archipel d'équipements de santé de haut niveau de performance, qui viendraient compléter l'action publique sanitaire du CHU et du CHBT.

Notre pays peut et doit prendre ce chemin, car on ne peut dissocier l'attractivité touristique de la question de la prise en charge sanitaire.

Par exemple, nous terminerons, dès cette

année, les travaux de construction du centre d'imagerie moléculaire. Il accueillera très prochainement le cyclotron, dotant la Guadeloupe d'un équipement majeur pour le traitement des pathologies liées aux cancers.

La Région poursuivra sa politique volontariste pour ce qui a trait à l'offre de santé : la reconstruction du centre gérontologique, le programme d'équipements et de mise aux normes du CHU dans l'attente de sa reconstruction, la reconstruction de l'hôpital local de Capesterre-Belle-Eau, la reconstruction de l'hôpital Beauperthuy de Bouillante, l'accompagnement de l'hôpital de Saint-Louis pour l'équiper d'un scanner... sont autant de projets soutenus significativement par la Collectivité régionale.

Chiffre clé

8 M€

POUR LE CYCLOTRON EN GUADELOUPE

7. Mettre en place le Marché d'intérêt régional en faveur de l'agriculture



Un développement qui s'appuie d'abord sur nos atouts

L'agriculture que nous voulons est une agriculture durable. La Collectivité régionale a pour ambition d'accompagner les agriculteurs à la conquête de nouveaux marchés à plus forte valeur ajoutée.

L'agriculture est au cœur de la croissance verte inscrite dans notre stratégie. À ce titre, la Collectivité régionale entend mettre en place des conditions favorables pour que l'agriculture guadeloupéenne reste une agriculture qui respecte l'environnement et qui préserve la santé des consommateurs.

La Région s'appuiera sur la Chambre d'agriculture pour accroître le niveau d'encadrement du monde agricole en développant des offres de formations tout au long de la vie de l'agriculteur. L'objectif partagé est de valoriser la qualité de nos produits locaux et de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. Il s'agira notamment de les aider à améliorer les performances de leurs exploitations.

Nourrir notre population et exporter nos produits est un défi que nous devons relever tout en préservant nos ressources naturelles pour les générations futures.

L'agriculture est aussi un secteur pourvoyeur d'emplois, surtout si l'on tient compte de son potentiel de développement. D'autant que nous importons plus de 80 % de notre alimentation. C'est de notre responsabilité que d'œuvrer pour réduire significativement ce taux.

C'est un secteur stratégique et incontournable que l'on doit prendre en compte si l'on veut développer durablement la Guadeloupe. L'enjeu des prochaines années est d'insuffler une nouvelle dynamique permettant de développer les volumes produits pour gagner de nouvelles parts sur le marché interne et surtout créer des emplois et de la valeur ajoutée.

De manière à promouvoir la structuration du secteur, nous lancerons le grand Marché d'Intérêt Régional, indispensable au développement d'une agriculture diversifiée capable de contribuer, bien plus qu'aujourd'hui, à l'alimentation des Guadeloupéens.

8 ■ Rééquilibrer et aménager le territoire grâce à un dialogue renouvelé avec les Collectivités locales



Conférence Territoriale de l'Action Publique.

Des actions concertées au profit de l'intérêt général des Guadeloupéens

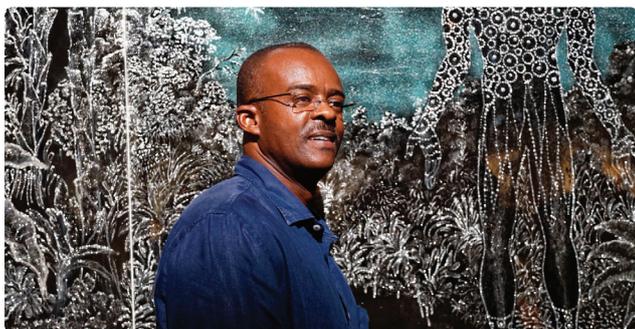
La mise en œuvre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), - nouvelle instance instaurée par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 -, pour coordonner tout projet nécessitant une intervention concertée, est la manifestation concrète de notre volonté de dialogue avec toutes les collectivités locales.

La Région a pour objectif d'ériger cette nouvelle instance en véritable espace de dialogue et de concertation sur des thématiques prioritaires pour les Guadeloupéens (eau, transports, déchets, énergie...).

Dans l'intérêt des communes, la Région Guadeloupe a procédé à une réorganisation du service Octroi de mer.

Ainsi en 2016, 10,7 M€ ont été reversés aux communes. Cette nouvelle répartition avantage les petites communes telles que Terre-de-haut, Terre-de-bas, Baillif, Désirade qui se retrouvent avec une dotation par habitant supérieure à celle des grandes communes : C'est la traduction de la volonté politique de l'Exécutif régional d'impulser le rééquilibrage de notre archipel.

9 Faire rayonner notre culture hors de nos frontières



Exposition « Échos imprévus », MACTe.



Exposition d'Art Contemporain au Grand Palais : un pari audacieux de la Région Guadeloupe

La Guadeloupe au Grand Palais. Tel est le pari de l'Exécutif régional pour la période estivale 2017.

Au cours des prochaines semaines, la Région Guadeloupe lancera un appel à projets visant à sélectionner des plasticiens Guadeloupéens qui auront l'opportunité d'exposer leurs œuvres au Grand Palais au mois de Juillet 2017.

Monument parisien parmi les plus emblématiques du monde, le Grand Palais est situé sur l'avenue des Champs Elysées. Il a été consacré « par la République à la gloire de l'art français », et est classé monument historique depuis l'année 2000. On peut y découvrir des œuvres ayant marqué l'histoire et l'histoire de l'art.

L'exposition d'artistes Guadeloupéens au Grand Palais est ainsi une concrétisation forte de l'Exécutif régional et de son engagement envers la culture. Pour la première fois, des artistes Guadeloupéens exposeront

à l'intérieur des murs d'un lieu destiné essentiellement à l'Art.

Cet évènement artistique de portée internationale traduit notre désir de renforcer les moyens donnés aux artistes afin qu'ils assurent le rayonnement de la créativité et du savoir-faire de l'Art «made in Guadeloupe».

Il s'agit également d'exporter l'excellence artistique en vue de la conquête des marchés nationaux et internationaux, afin d'en faire une stratégie économique gagnante.

Fruit d'une forte concertation avec les acteurs du milieu culturel guadeloupéen, la Région Guadeloupe met la culture au cœur de ses préoccupations majeures. Ainsi, nous croyons qu'il revient aux institutions d'être au service de la création culturelle et d'amorcer des leviers pour le développement culturel de notre territoire.

Lancement de l'appel à projets dans les constructions publiques : L'Art dans la Ville

Au mois de Juin 2017, la Collectivité Régionale lancera un appel à projets global visant à effectuer une commande d'œuvres aux

maîtres d'ouvrage publics afin d'aménager les constructions et autres édifices régionaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Mené en étroite collaboration avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ce projet a pour objectif de soutenir la création, d'accroître la visibilité de l'ensemble des artistes et de leurs œuvres et de sensibiliser les Guadeloupéens à l'Art.

Un montant total de 650 000 € sera consacré à la réalisation de cette opération. L'appel à projets pour la réalisation d'œuvres d'art dans

les constructions publiques est une action forte de la Région Guadeloupe et s'inscrit dans la volonté d'une politique culturelle renouvelée.

Par le biais de cette initiative, la Collectivité régionale entend répondre aux défis majeurs que sont : la reconnaissance des artistes et de la culture, le soutien financier à la création culturelle, l'impact de la culture sur notre environnement quotidien et sa démocratisation.

10 ■ 2017 : «Toutes voiles dehors»



TGVT 2016.

Un développement qui s'appuie d'abord sur nos atouts

Nous vivons dans un archipel qui possède des façades maritimes ouvertes sur différentes parties du monde : la Caraïbe, l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord. Ce patrimoine maritime a contribué à construire nos valeurs, notre économie et une qualité de vie que nous devons veiller à sauvegarder.

Ce patrimoine commun est heureusement protégé, même si nous avons toujours un effort de vigilance à assurer. Il paraît donc important d'encourager les formations, les métiers liés à la mer, au nautisme et aux disciplines sportives nautiques.

Cette volonté, nous la concrétisons à travers les interventions de la Collectivité en faveur du monde du nautisme, qui se sont élevées à un peu plus de 500 000 € en 2016.

En juillet 2017, la Collectivité entend renforcer son partenariat avec le Tour de la Guadeloupe en Voile Traditionnelle (TGVT).

Fin 2017, la Région Guadeloupe sera le partenaire majeur d'une nouvelle manifestation nautique de portée internationale : Le Rallye du Soleil. Il s'agit d'une course transatlantique conviviale, au départ des îles Canaries à destination de Marie-Galante. Cette manifestation est inscrite dans l'agenda nautique mondial 2017.

Enfin, en 2018, la Guadeloupe accueillera la 11^e édition de la Route du Rhum et a confirmé la conservation du titre de partenaire majeur exclusif.

11. Moderniser et rééquilibrer notre politique sportive



Inauguration du Hall des sports de Rivière des Pères, en présence du Secrétaire d'État chargé des Sports.

À travers sa politique sportive, la Région a pour ambition de remettre en marche le « Made in Guadeloupe » qui a produit tant de grands champions, tels que Teddy Riner, Laura Flessel, Marie-Josée Percec ou encore Didier Dinart, Guadeloupéen et premier sélectionneur d'une équipe Championne du monde de Hand-Ball.

Moderniser et équilibrer la répartition des équipements sportifs du territoire

En 2017, la Collectivité relancera une politique sportive moderne qui s'affirme notamment dans le cadre de sa politique régionale du rééquilibrage du territoire et de modernisation des installations sportives. Il s'agit notamment de :

- la réhabilitation de la piste d'athlétisme du CREPS, pour un montant de 2,4 M€. Pour rappel le CREPS est transféré à la Région depuis le 1er janvier 2017,
- la réhabilitation du stade de Morne-à-l'Eau (l'éclairage public, la toiture, la piste d'athlétisme),
- les plans d'équipements sportifs de la commune du Moule, qui a également reçu, dans le cadre du plan Kanner, 400 000 €,

- le stade de Baie-Mahault,
- le golf de Petit-Bourg.

La Région a tenu aussi à accompagner les communes de Marie-Galante en versant 750 000 € pour l'achèvement des travaux du stade de Capesterre. Nous avons aussi programmé la construction du gymnase de Grand-Bourg et du plateau sportif de Saint-Louis.

Récemment, la réhabilitation du Hall des sports de Rivière des Pères a été finalisée. Après quelques années de fermeture, cet équipement est opérationnel et au service de l'épanouissement des jeunes Guadeloupéens.

Chiffre clé

15 M€

POUR LA RÉNOVATION DE L'HIPPODROME SAINT-JACQUES

dont 5,8 M€ en crédit de paiement pour 2017. Un Pôle hippique polyvalent, véritable moteur du développement économique, environnemental et touristique du Nord Grande-Terre.

Vote du Budget primitif 2017
